



CAP 2020 PROJET DE TERRITOIRE



Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau
Brette-les-Pins Challes Changé Parigné-l'Évêque Saint-Mars-d'Outille

CAP 2020



Le mandat qui nous a été confié par les habitants du Sud-Est Manceau à l'occasion des municipales de 2014 est l'un des plus importants de ces dernières décennies. De fait, avec la loi NOTRe, des réformes structurelles majeures viendront impacter l'organisation des territoires : nous devons notamment prendre en charge au niveau communautaire de nouvelles compétences en matière d'assainissement, d'eau et de gestion des milieux naturels. Dans le même temps, les dotations et les financements publics connaîtront des réductions très fortes.

Notre responsabilité est de tenir compte de ce contexte délicat dans la définition de nos priorités et la conduite de nos actions.

Fruit d'une large concertation auprès de l'ensemble des élus municipaux de notre communauté de communes, notre projet communautaire est opérationnel. Il s'articule autour de quatre axes : le vivre ensemble et le lien social, l'attractivité du territoire, la santé et l'environnement, les mobilités. Il nous appartient désormais de le faire vivre pour continuer, comme nous le faisons depuis plus de 20 ans, à développer le Sud-Est Manceau et les communes qui le composent. La démarche de mutualisation dans laquelle nous nous sommes déjà engagés va d'ailleurs dans ce même sens de la solidarité, du développement et de l'esprit communautaire.

Martine Renaut

Présidente de de la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau

4 AXES POLITIQUES



POUR LE VIVRE ENSEMBLE ET LE LIEN SOCIAL

- Renforcer la citoyenneté
- Développer l'offre de logements locatifs
- Accompagner les publics fragiles
- Enrichir l'offre culturelle et de divertissement
- Créer un réseau de bibliothèques et une ludothèque



POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Déployer un Internet de qualité
- Diversifier l'action communautaire en matière d'accueil des entreprises
- Développer le tourisme
- Favoriser le maintien du commerce de proximité



POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

- Lutter contre la désertification médicale
- Optimiser la gestion des déchets
- Encourager les échanges entre collectivités
- Favoriser la réduction des consommations d'énergie et la transition énergétique
- Accompagner la gestion des espaces naturels boisés



POUR LES MOBILITÉS

- Développer la mobilité
- Réduire l'insécurité routière



POUR LE VIVRE ENSEMBLE ET LE LIEN SOCIAL

Renforcer la citoyenneté

Favoriser la conscience citoyenne, aider les habitants à se considérer comme des acteurs du territoire et pas seulement comme consommateurs de services.

Développer l'offre de logements locatifs

Augmenter le rythme de production de logements locatifs à l'échelle des cinq communes et adapter l'offre à la diversité des publics.

Accompagner les publics fragiles

Écouter, guider, informer, parler, échanger, vaincre la solitude et l'isolement, notamment vis à vis des aînés et des personnes handicapées.

Enrichir l'offre culturelle et de divertissement

Faciliter les rencontres culturelles entre professionnels et amateurs, donner de la visibilité à toutes les manifestations culturelles du territoire, organiser des manifestations communautaires.

Créer un réseau de bibliothèques et une ludothèque

Mutualiser les ressources.



POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Déployer un Internet de qualité

Réduire la fracture numérique pour permettre un égal accès à Internet aux habitants de tout le territoire, restreindre les zones blanches et développer le très haut débit, accompagner l'essor du télétravail et du coworking.

Diversifier l'action communautaire en matière d'accueil des entreprises

Maintenir les efforts entrepris au cours des précédents mandats et renforcer l'action communautaire avec de nouveaux outils immobiliers.

Développer le tourisme

Promouvoir les atouts touristiques du territoire.

Favoriser le maintien du commerce de proximité

Lutter contre les fermetures de commerces de proximité, accompagner leur reprise.



POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Lutter contre la désertification médicale

Anticiper la prochaine diminution du nombre de médecins, rendre attractif le territoire pour les jeunes praticiens qui souhaitent s'installer, défendre l'accès à une qualité de soins pour tous et partout.

Optimiser la gestion des déchets

Renforcer les actions de prévention dans la réduction des déchets, engager une réflexion pour une évolution vers une tarification incitative en matière d'enlèvement des déchets, améliorer la qualité du tri sélectif en informant mieux les usagers, développer des actions de prévention et de communication à destination des adultes en lien avec les plans de prévention Zéro Déchet et Zéro Gaspillage portés par le Pays du Mans.

Encourager les échanges entre collectivités

Développer la mutualisation et le partage d'expériences et de pratiques pour aller vers la suppression des phytosanitaires.

Favoriser les économies et la transition énergétiques

Dans le cadre du Plan Énergie Climat Territorial porté par le Pays du Mans, encourager les constructions et les rénovations économes en consommation énergétique. Accompagner le développement des énergies renouvelables.

Accompagner la gestion des espaces naturels boisés

En lien avec la transition énergétique, redonner une valeur économique aux espaces boisés du territoire (les moderniser pour les rendre exploitables), favoriser l'entretien des parcelles, limiter le morcellement.



POUR LES MOBILITÉS

Développer la mobilité

Adapter l'offre de transports aux différents publics (avec un axe double : travail en partenariat avec le Conseil départemental et le Pôle métropolitain pour dynamiser l'existant + travail local pour répondre aux besoins de déplacements intracommunautaires), promouvoir les mobilités douces (avec pour point de départ la création d'un schéma à l'échelle du territoire communautaire), favoriser le transport partagé et le covoiturage.

Réduire l'insécurité routière

Limiter la circulation automobile et les nuisances et les gaspillages qu'elle engendre, favoriser la limitation de la vitesse dans les zones habitées, susciter la prise de conscience et les bons comportements.



Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau
rue des Écoles - BP 15
72250 Parigné-l'Évêque
tél : 02 43 40 09 98 / fax : 02 43 40 18 76
courriel : communaute.communes@sudestmanceau.com

<http://www.cc-sudestmanceau.fr>